

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 23 mars 2023

Date de la convocation :
16 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le vingt-trois mars

à vingt heures trente minutes,

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :
16 mars 2023

Nombre de conseillers
en exercice : 33

Étaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL, Joël CARON, Annette MARTIN

Nombre de conseillers
Présents : 28

Quorum : 17

Absents excusés ayant donné procuration : Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Annick MACE à Philippe GRANDIN, Isabelle MOITEAUX à Marie-Françoise FROUEL

2023-12

Absentes excusées : Véronique DELAUNAY, Nelly GREUSARD

Monsieur Michel PETIT a été désigné comme secrétaire de séance

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Monsieur le Président donne la parole à madame Alix DAUGER, Présidente de la commission des finances.

Madame DAUGER rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être approuvé préalablement au compte administratif.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans les écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans les écritures,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Déclare que le compte de gestion dressé par le Receveur pour l'exercice 2022 concernant le budget principal de la Communauté de Communes du Val d'Orne, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,
- ✓ Approuve le compte de gestion de l'exercice 2022.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président,

Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,

Michel PETIT

Accusé de réception en préfecture
061-246100390-20230323-CA2022BP-BF
Date de télétransmission : 03/04/2023
Date de réception préfecture : 03/04/2023

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 23 mars 2023

Date de la convocation :
16 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,
Le vingt-trois mars
à vingt heures trente minutes,

Date d'affichage :
16 mars 2023

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Nombre de conseillers
en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, , Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL, Joël CARON, Annette MARTIN

Nombre de conseillers
Présents : 28

Quorum : 17

Absents excusés ayant donné procuration : Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Annick MACE à Philippe GRANDIN, Isabelle MOITEAUX à Marie-Françoise FROUEL

2023-13

Absentes excusées : Véronique DELAUNAY, Nelly GREUSARD

Monsieur Michel PETIT a été désigné comme secrétaire de séance

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET PSLA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Monsieur le Président donne la parole à madame Alix DAUGER, Présidente de la commission finances et personnel.

Madame DAUGER rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être approuvé préalablement au compte administratif.

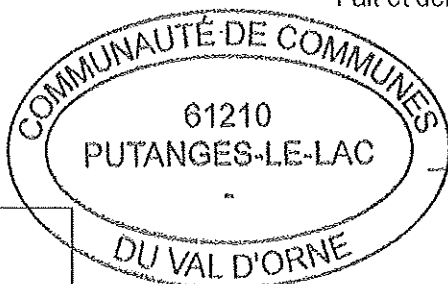
Après s'être assuré que le receveur a repris dans les écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans les écritures,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Déclare que le compte de gestion dressé par le Receveur pour l'exercice 2022 concernant le budget PSLA de la Communauté de Communes du Val d'Orne, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,
- ✓ Approuve le compte de gestion de l'exercice 2022.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président,

Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,

Michel PETIT

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 23 mars 2023

Date de la convocation :
16 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,
Le vingt-trois mars
à vingt heures trente minutes,

Date d'affichage :
16 mars 2023

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL, Joël CARON, Annette MARTIN

Nombre de conseillers Présents : 28

Quorum : 17

Absents excusés ayant donné procuration : Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Annick MACE à Philippe GRANDIN, Isabelle MOITEAUX à Marie-Françoise FROUEL

2023-14

Absentes excusées : Véronique DELAUNAY, Nelly GREUSARD

Monsieur Michel PETIT a été désigné comme secrétaire de séance

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET SPANC COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Monsieur le Président donne la parole à madame Alix DAUGER, Présidente de la commission des finances.

Madame DAUGER rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être approuvé préalablement au compte administratif.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans les écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans les écritures,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Déclare que le compte de gestion dressé par le Receveur pour l'exercice 2022 concernant le budget SPANC de la Communauté de Communes du Val d'Orne, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,
- ✓ Approuve le compte de gestion de l'exercice 2022.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président,

Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,

Michel PETIT

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 23 mars 2023

Date de la convocation :
16 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le vingt-trois mars

à vingt heures trente minutes,

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :
16 mars 2023

Nombre de conseillers
en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, , Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL, Joël CARON, Annette MARTIN

Nombre de conseillers
Présents : 28

Quorum : 17

Absents excusés ayant donné procuration : Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Annick MACE à Philippe GRANDIN, Isabelle MOITEAUX à Marie-Françoise FROUEL

2023-15

Absentes excusées : Véronique DELAUNAY, Nelly GREUSARD

Monsieur Michel PETIT a été désigné comme secrétaire de séance

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET PHOTOVOLTAIQUE COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Monsieur le Président donne la parole à madame Alix DAUGER, Présidente de la commission des finances.

Madame DAUGER rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être approuvé préalablement au compte administratif.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans les écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans les écritures,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Déclare que le compte de gestion dressé par le Receveur pour l'exercice 2022 concernant le budget photovoltaïque de la Communauté de Communes du Val d'Orne, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,
- ✓ Approuve le compte de gestion de l'exercice 2022.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président,

Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,

Michel PETIT

Accusé de réception en préfecture
061-246100390-20230323-CA2022PHOTOVOLT-BF
Date de télétransmission : 03/04/2023
Date de réception préfecture : 03/04/2023

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 23 mars 2023

Date de la convocation :
16 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le vingt-trois mars

à vingt heures trente minutes,

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :
16 mars 2023

Nombre de conseillers
en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL, Joël CARON, Annette MARTIN

Nombre de conseillers
Présents : 28

Quorum : 17

Absents excusés ayant donné procuration : Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Annick MACE à Philippe GRANDIN, Isabelle MOITEAUX à Marie-Françoise FROUEL

2023-16

Absentes excusées : Véronique DELAUNAY, Nelly GREUSARD

Monsieur Michel PETIT a été désigné comme secrétaire de séance

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 -- BUDGET ZAE FROMENTEL COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Monsieur le Président donne la parole à madame Alix DAUGER, Présidente de la commission des finances.

Madame DAUGER rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être approuvé préalablement au compte administratif.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans les écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans les écritures,


- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Déclare que le compte de gestion dressé par le Receveur pour l'exercice 2022 concernant le budget ZAE Fromentel de la Communauté de Communes du Val d'Orne, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,
- ✓ Approuve le compte de gestion de l'exercice 2022.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président,

Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,

Michel PETIT

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 23 mars 2023

Date de la convocation :
16 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,
Le vingt-trois mars
à vingt heures trente minutes,

Date d'affichage :
16 mars 2023

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, , Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL, Joël CARON, Annette MARTIN

Nombre de conseillers Présents : 28

Quorum : 17

Absents excusés ayant donné procuration : Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Annick MACE à Philippe GRANDIN, Isabelle MOITEAUX à Marie-Françoise FROUEL

2023-17

Absentes excusées : Véronique DELAUNAY, Nelly GREUSARD

Monsieur Michel PETIT a été désigné comme secrétaire de séance

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET ZA LES COURTILS COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Monsieur le Président donne la parole à madame Alix DAUGER, Présidente de la commission des finances. Madame DAUGER rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être approuvé préalablement au compte administratif.

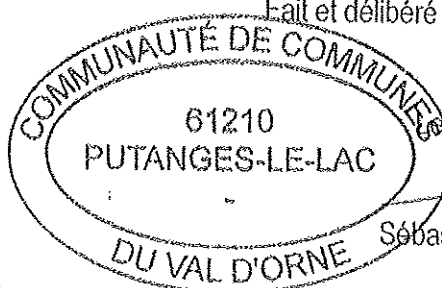
Après s'être assuré que le receveur a repris dans les écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans les écritures,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Déclare que le compte de gestion dressé par le Receveur pour l'exercice 2022 concernant le budget ZA Les Courtils de la Communauté de Communes du Val d'Orne, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,
- ✓ Approuve le compte de gestion de l'exercice 2022.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Président,

Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,

Michel PETIT

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 23 mars 2023

Date de la convocation :
16 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,
Le vingt-trois mars
à vingt heures trente minutes,
Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :
16 mars 2023

Nombre de conseillers
en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Kalia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, , Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL, Joël CARON, Annelte MARTIN

Nombre de conseillers
Présents : 28

Quorum : 17

Absents excusés ayant donné procuration : Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Annick MACE à Philippe GRANDIN, Isabelle MOITEAUX à Marie-Françoise FROUEL

2023-18

Absentes excusées : Véronique DELAUNAY, Nelly GREUSARD

Monsieur Michel PETIT a été désigné comme secrétaire de séance

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022-- BUDGET PRINCIPAL COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU VAL D'ORNE

Monsieur Sébastien LEROUX, Président de la Communauté de Communes du Val d'Orne, étant absent, madame Alix DAUGER, Présidente de la commission des finances, présente les résultats du compte administratif 2022 du budget principal de la Communauté de Communes du Val d'Orne établis comme suit :

- Excédent de fonctionnement : 306 909,57 €
- Excédent d'investissement : 198 426,26 €

Après avoir entendu cet exposé, le conseil communautaire à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Approuve les résultats du compte administratif 2022 du budget principal tels qu'énoncés ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président,
Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,
Michel PETIT

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 23 mars 2023

Date de la convocation :
16 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,
Le vingt-trois mars
à vingt heures trente minutes,

Date d'affichage :
16 mars 2023

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Nombre de conseillers
en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL, Joël CARON, Annette MARTIN

Nombre de conseillers
Présents : 28

Quorum : 17

Absents excusés ayant donné procuration : Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Annick MACE à Philippe GRANDIN, Isabelle MOITEAUX à Marie-Françoise FROUEL

2023-19

Absentes excusées : Véronique DELAUNAY, Nelly GREUSARD

Monsieur Michel PETIT a été désigné comme secrétaire de séance

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022- BUDGET SPANC COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

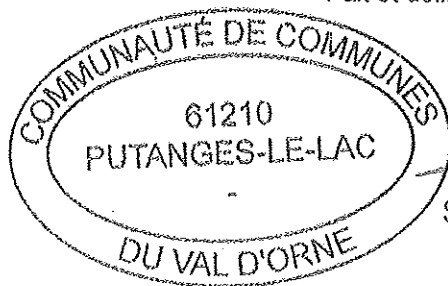
Monsieur Sébastien LEROUX, Président de la Communauté de Communes du Val d'Orne, étant absent, madame Alix DAUGER, Présidente de la commission des finances, présente les résultats du compte administratif 2022 du budget SPANC de la Communauté de Communes du Val d'Orne établis comme suit :

- Excédent de fonctionnement : 34 776,11 €
- Excédent d'investissement : 110 162,57 €

Après avoir entendu cet exposé, le conseil communautaire à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Approuve les résultats du compte administratif 2022 du budget SPANC tels qu'énoncés ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président,

Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,

Michel PETIT

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 23 mars 2023

Date de la convocation :
16 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,
Le vingt-trois mars
à vingt heures trente minutes,

Date d'affichage :
16 mars 2023

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL, Joël CARON, Annette MARTIN

Nombre de conseillers Présents : 28

Quorum : 17

Absents excusés ayant donné procuration : Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Annick MACE à Philippe GRANDIN, Isabelle MOITEAUX à Marie-Françoise FROUEL

2023-20

Absentes excusées : Véronique DELAUNAY, Nelly GREUSARD

Monsieur Michel PETIT a été désigné comme secrétaire de séance

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022- BUDGET PSLA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

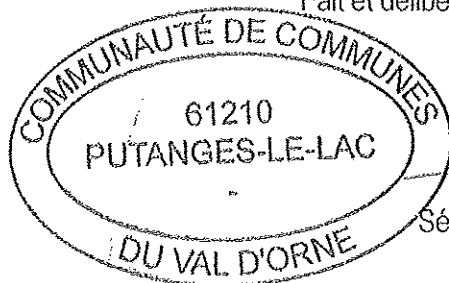
Monsieur Sébastien LEROUX, Président de la Communauté de Communes du Val d'Orne, étant absent, madame Alix DAUGER, Présidente de la commission des finances, présente les résultats du compte administratif 2022 du budget PSLA de la Communauté de Communes du Val d'Orne établis comme suit :

- Excédent de fonctionnement : 75 487,65 €
- Déficit d'investissement : - 162 243,19 €

Après avoir entendu cet exposé, le conseil communautaire à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Approuve les résultats du compte administratif 2022 du budget PSLA tels qu'énoncés ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président,
Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,
Michel PETIT

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 23 mars 2023

Date de la convocation :
16 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,
Le vingt-trois mars
à vingt heures trente minutes,

Date d'affichage :
16 mars 2023

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Nombre de conseillers
en exercice : 33

Étaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Kalia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL, Joël CARON, Annette MARTIN

Nombre de conseillers
Présents : 28

Quorum : 17

Absents excusés ayant donné procuration : Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Annick MACE à Philippe GRANDIN, Isabelle MOITEAUX à Marie-Françoise FROUEL

2023-21

Absentes excusées : Véronique DELAUNAY, Nelly GREUSARD

Monsieur Michel PETIT a été désigné comme secrétaire de séance

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 -- BUDGET PHOTOVOLTAIQUE COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

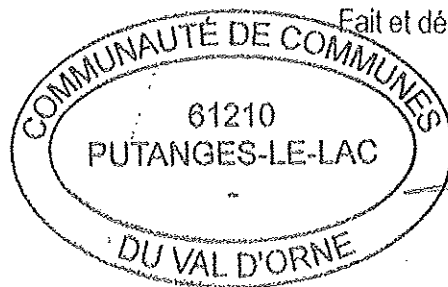
Monsieur Sébastien LEROUX, Président de la Communauté de Communes du Val d'Orne, étant absent, madame Alix DAUGER, Présidente de la commission des finances, présente les résultats du compte administratif 2022 du budget photovoltaïque de la Communauté de Communes du Val d'Orne établis comme suit :

- Excédent de fonctionnement : 9 777,11€
- Déficit d'investissement : - 207,00 €

Après avoir entendu cet exposé, le conseil communautaire à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Approuve les résultats du compte administratif 2022 du budget Photovoltaïque tels qu'énoncés ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président,

Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,

Michel PETIT

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 23 mars 2023

Date de la convocation :
16 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,
Le vingt-trois mars
à vingt heures trente minutes,

Date d'affichage :
16 mars 2023

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Kalia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL, Joël CARON, Annette MARTIN

Nombre de conseillers Présents : 28

Quorum : 17

Absents excusés ayant donné procuration : Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Annick MACE à Philippe GRANDIN, Isabelle MOITEAUX à Marie-Françoise FROUEL

2023-22

Absentes excusées : Véronique DELAUNAY, Nelly GREUSARD

Monsieur Michel PETIT a été désigné comme secrétaire de séance

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022- BUDGET ZAE FROMENTEL COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

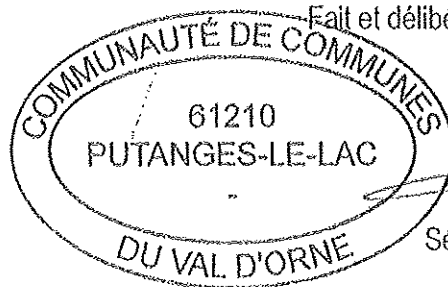
Monsieur Sébastien LEROUX, Président de la Communauté de Communes du Val d'Orne, étant absent, madame Alix DAUGER, Présidente de la commission des finances, présente les résultats du compte administratif 2022 du budget ZAE Fromentel de la Communauté de Communes du Val d'Orne établis comme suit :

- Section de fonctionnement : Néant
- Déficit d'investissement : - 80 132,07 €

Après avoir entendu cet exposé, le conseil communautaire à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Approuve les résultats du compte administratif 2022 du budget ZAE Fromentel tels qu'énoncés ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président,

Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,

Michel PETIT

Département

de l'Orne

Arrondissement
d'Argentan

Date de la convocation :
16 mars 2023

Date d'affichage :
16 mars 2023

Nombre de conseillers
en exercice : 33

Nombre de conseillers
Présents : 28

Quorum : 17

2023-23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Séance du 23 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,
Le vingt-trois mars
à vingt heures trente minutes,
Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Kalia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL, Joël CARON, Annette MARTIN

Absents excusés ayant donné procuration : Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Annick MACE à Philippe GRANDIN, Isabelle MOITEAUX à Marie-Françoise FROUEL

Absentes excusées : Véronique DELAUNAY, Nelly GREUSARD

Monsieur Michel PETIT a été désigné comme secrétaire de séance

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022- BUDGET ZAE LES COURTILS COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Monsieur Sébastien LEROUX, Président de la Communauté de Communes du Val d'Orne, étant absent, madame Alix DAUGER, Présidente de la commission des finances, présente les résultats du compte administratif 2022 du budget ZA Les Courtils de la Communauté de Communes du Val d'Orne établis comme suit :

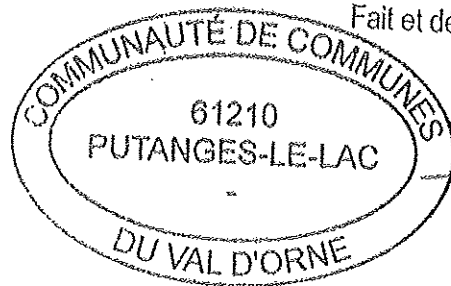
- Section de fonctionnement : 0 €
- Section d'investissement : 0 €

Madame Dauger précise que pour ce nouveau budget annexe, le fascicule n'a pas été édité, aucune écriture n'étant réalisée en 2022.

Après avoir entendu cet exposé, le conseil communautaire à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Approuve les résultats du compte administratif 2022 du budget ZA Les Courtils tels qu'énoncés ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président,

Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,

Michel PETIT

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 23 mars 2023

Date de la convocation : L'an deux mil vingt-trois,
16 mars 2023 Le vingt-trois mars
à vingt heures trente minutes,
Date d'affichage : Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la
16 mars 2023 loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Nombre de conseillers en exercice : 33 Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Kalia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, , Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL, Joël CARON, Annette MARTIN

Nombre de conseillers Présents : 28

Quorum : 17

Absents excusés ayant donné procuration : Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Annick MACE à Philippe GRANDIN, Isabelle MOITEAUX à Marie-Françoise FROUEL

2023-24

Absentes excusées : Véronique DELAUNAY, Nelly GREUSARD

Monsieur Michel PETIT a été désigné comme secrétaire de séance

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 -- BUDGET PRINCIPAL COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Monsieur le Président donne la parole à madame Alix DAUGER, Présidente de la commission des finances.
Madame DAUGER présente l'affectation du résultat de l'exercice 2022, pour le budget principal 2023.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022, ce jour,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

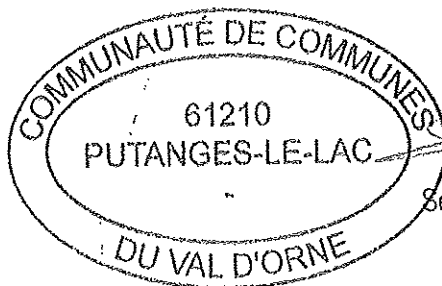
- un excédent de fonctionnement de l'exercice de	162 313,62 €
- un excédent de fonctionnement antérieur reporté de	144 595,95 €
soit un excédent de fonctionnement cumulé de	<u>306 909,57 €</u>
- un excédent d'investissement de l'exercice de	149 033,44 €
- un excédent d'investissement antérieur reporté de	49 392,82 €
soit un excédent d'investissement de	<u>198 426,26 €</u>
Restes à réaliser Dépenses d'investissement	205 363,00 €
Restes à réaliser Recettes d'investissement	14 000,00 €
- un déficit d'investissement « reste à réaliser » de	- 191 363,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

✓ Décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

- Art. 001	- excédent d'investissement reporté	:	198 426,26 €
- Art. 002	- excédent de fonctionnement	:	306 909,57 €

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président,

Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,

Michel PETIT

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 23 mars 2023

Date de la convocation :
16 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,
Le vingt-trois mars
à vingt heures trente minutes,
Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :
16 mars 2023

Nombre de conseillers
en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Kalia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christline POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFREERE, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL, Joël CARON, Annette MARTIN

Nombre de conseillers
Présents : 28

Quorum : 17

Absents excusés ayant donné procuration : Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Annick MACE à Philippe GRANDIN, Isabelle MOITEAUX à Marie-Françoise FROUEL

2023-25

Absentes excusées : Véronique DELAUNAY, Nelly GREUSARD

Monsieur Michel PETIT a été désigné comme secrétaire de séance

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 -- BUDGET SPANC COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Monsieur le Président donne la parole à madame Alix DAUGER, Présidente de la commission des finances.
Madame DAUGER présente l'affectation du résultat de l'exercice 2022, pour le budget SPANC 2023.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022, ce jour,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

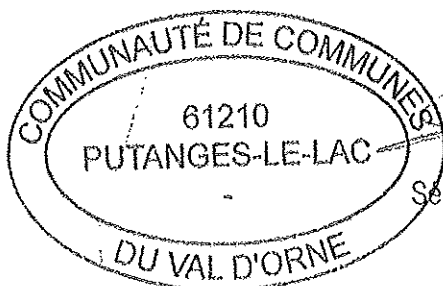
- un excédent d'exploitation de l'exercice de	11 079,58 €
- un excédent d'exploitation antérieur reporté de	23 696,53 €
soit un excédent d'exploitation cumulé de	34 776,11 €
- un excédent d'investissement de l'exercice de	8 354,65 €
- un excédent d'investissement antérieur reporté de	101 807,92 €
soit un excédent d'investissement de	110 162,57 €
Restes à réaliser Dépenses d'investissement	281 441,00 €
Restes à réaliser Recettes d'investissement	186 000,00 €
- un déficit d'investissement « reste à réaliser »	- 95 441,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

✓ Décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

- Art 001 – excédent d'investissement reporté	110 162,57 €
- Art. 002 – excédent de fonctionnement reporté	34 776,11 €

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président,

Sebastien LEROUX

Le Secrétaire,

Michel PETIT

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 23 mars 2023

Date de la convocation :
16 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,
Le vingt-trois mars
à vingt heures trente minutes,
Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :
16 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 33

Étaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Kalia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, , Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL, Joël CARON, Annette MARTIN

Nombre de conseillers Présents : 28

Quorum : 17

Absents excusés ayant donné procuration : Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Annick MACE à Philippe GRANDIN, Isabelle MOITTEAUX à Marie-Françoise FROUEL

2023-26

Absentes excusées : Véronique DELAUNAY, Nelly GREUSARD

Monsieur Michel PETIT a été désigné comme secrétaire de séance

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 -- BUDGET PSLA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Monsieur le Président donne la parole à madame Alix DAUGER, Présidente de la commission des finances.
Madame DAUGER présente l'affectation du résultat de l'exercice 2022, pour le budget PSLA 2023.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022, ce jour,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de l'exercice de	75 487,65 €
- un excédent de fonctionnement antérieur reporté de	0 €

soit un excédent de fonctionnement cumulé de 75 487,65 €

- un déficit d'investissement de l'exercice de	- 4 259,15 €
- un déficit d'investissement antérieur reporté de	- 157 984,04 €

soit un déficit d'investissement de - 162 243,19 €

Restes à réaliser Dépenses d'investissement 0 €

Restes à réaliser Recettes d'investissement 0 €

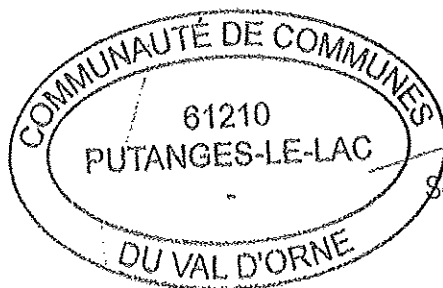
soit un besoin de financement de 162 243,19 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :


✓ Décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

- Art. 001 - déficit investissement reporté	:	-162 243,19 €
- Art.1068 - excédent de fonctionnement capitalisé	:	75 487,65 €

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président,


Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,


Michel PETIT

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 23 mars 2023

Date de la convocation :
16 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,
Le vingt-trois mars
à vingt heures trente minutes,

Date d'affichage :
16 mars 2023

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanné GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL, Joël CARON, Annette MARTIN

Nombre de conseillers Présents : 28

Quorum : 17

Absents excusés ayant donné procuration : Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Annick MACE à Philippe GRANDIN, Isabelle MOITEAUX à Marie-Françoise FROUEL

2023-27

Absentes excusées : Véronique DELAUNAY, Nelly GREUSARD

Monsieur Michel PETIT a été désigné comme secrétaire de séance

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 – BUDGET PHOTOVOLTAIQUE COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Monsieur le Président donne la parole à madame Alix DAUGER, Présidente de la commission des finances. Madame DAUGER présente l'affectation du résultat de l'exercice 2022, pour le budget Photovoltaïque 2023.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022, ce jour,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

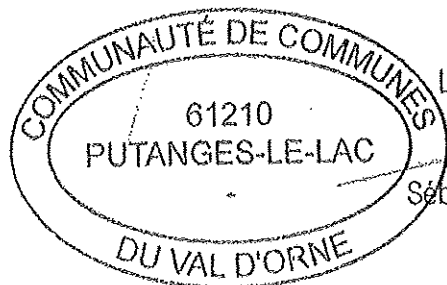
- un excédent de fonctionnement de l'exercice de	1 502,68 €
- un excédent de fonctionnement antérieur reporté de	8 274,43 €
soit un excédent de fonctionnement cumulé de	9 777,11 €
- un résultat d'investissement de l'exercice de	0 €
- un déficit d'investissement antérieur reporté de	- 207,00 €
soit un déficit d'investissement de	- 207,00 €
Restes à réaliser Dépenses d'investissement	0
Restes à réaliser Recettes d'investissement	0
soit un besoin de financement de	207,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :


✓ Décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

- Art. 001	- déficit d'investissement reporté	:	- 207,00 €
- Art. 1068	- excédent de fonctionnement capitalisé	:	207,00 €
- Art. 002	- excédent de fonctionnement	:	9 570,11 €

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président,


Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,


Michel PETIT

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 23 mars 2023

Date de la convocation :
16 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le vingt-trois mars

à vingt heures trente minutes,

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :
16 mars 2023

Nombre de conseillers
en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL, Joël CARON, Annette MARTIN

Nombre de conseillers
Présents : 28

Quorum : 17

Absents excusés ayant donné procuration : Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Annick MACE à Philippe GRANDIN, Isabelle MOITEAUX à Marie-Françoise FROUEL

2023-28

Absentes excusées : Véronique DELAUNAY, Nelly GREUSARD

Monsieur Michel PETIT a été désigné comme secrétaire de séance

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 – BUDGET ZAE FROMENTEL COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Monsieur le Président donne la parole à madame Alix DAUGER, Présidente de la commission des finances. Madame DAUGER présente l'affectation du résultat de l'exercice 2022, pour le budget ZAE Fromentel 2023.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022, ce jour,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de l'exercice de	0 €
- un excédent de fonctionnement antérieur reporté de	0 €

soit un excédent de fonctionnement cumulé de 0 €

- un déficit d'investissement de l'exercice de	- 960,63 €
- un déficit d'investissement antérieur reporté de	- 79 171,44 €

soit un déficit d'investissement de - 80 132,07 €

Restes à réaliser Dépenses d'investissement 0 €

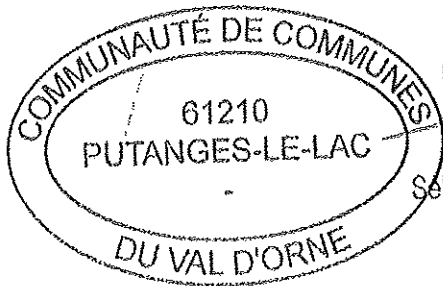
Restes à réaliser Recettes d'investissement 0 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

✓ Décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

- Art. 001 - déficit d'investissement reporté : - 80 132,07 €

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,

Le Président,

Sebastien LEROUX

Le Secrétaire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Michel Petit".

Michel PETIT

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 23 mars 2023

Date de la convocation :
16 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le vingt-trois mars

à vingt heures trente minutes,

Date d'affichage :
16 mars 2023

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Etaients présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL, Joël CARON, Annette MARTIN

Nombre de conseillers Présents : 28

Quorum : 17

Absents excusés ayant donné procuration : Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Annick MACE à Philippe GRANDIN, Isabelle MOITEAUX à Marie-Françoise FROUEL

2023-29

Absentes excusées : Véronique DELAUNAY, Nelly GREUSARD

Monsieur Michel PETIT a été désigné comme secrétaire de séance

TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

Monsieur Leroux présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et les mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figée de 2020 à 2022, est de nouveau proposé à votre vote en 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Le Budget Primitif 2023 vous sera présenté avec un produit attendu des taxes directes locales dont les taux restent inchangés par rapport à l'année dernière ; la proposition des taux 2023 est donc la suivante :

	<u>Bases</u>	<u>Taux</u>	<u>Produit Attendu</u>
Taxe Foncière bâtie additionnelle	4 508 000	10,48 %	472 438
Taxe Foncière non bâtie additionnelle	1 675 000	16,24 %	272 020
Taxe d'habitation additionnelle	1 115 309	10,59 %	118 111
Cotisation Foncière des Entreprises	725 000	8,60 %	62 350
CFE unique ou de Zone	46 500	18,06 %	8 398
Total	8 069 809 €		933 317 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

✓ Décide de voter les taux pour 2023 comme présentés ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président,

Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,

Michel PETIT

Accusé de réception en préfecture
061-246100390-20230323-FISCALITECDCVO-DE
Date de télétransmission : 03/04/2023
Date de réception préfecture : 03/04/2023

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 23 mars 2023

Date de la convocation :
16 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,
Le vingt-trois mars
à vingt heures trente minutes,

Date d'affichage :
16 mars 2023

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Nombre de conseillers
en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL, Joël CARON, Annette MARTIN

Nombre de conseillers
Présents : 28

Quorum : 17

Absents excusés ayant donné procuration : Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Annick MACE à Philippe GRANDIN, Isabelle MOITEAUX à Marie-Françoise FROUEL

2023-30

Absentes excusées : Véronique DELAUNAY, Nelly GREUSARD

Monsieur Michel PETIT a été désigné comme secrétaire de séance

TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES 2023

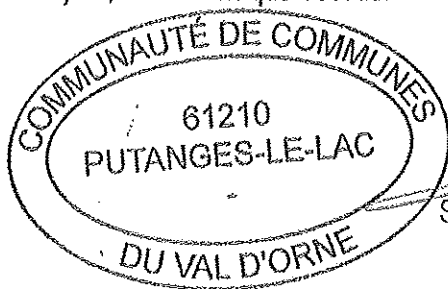
Monsieur le Président rappelle aux Membres que la Communauté de Communes doit voter un taux et non plus un produit attendu de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M) en application de l'article 107 de la loi de finances.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Vote le même taux pour toutes les communes à savoir 16,16%, pour l'année 2023, avec le produit attendu suivant :

Zones de Perception	Bases prévisionnelles	Produit Attendu en €	Taux
01 Zone 1 Taux Plein 1	712 402	115 124	16,16%
02 Zone 2 Taux Plein 1	3 564 343	575 998	16,16%
TOTAUX	4 276 745	691 122	

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président,

Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,

Michel PETIT

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 23 mars 2023

Date de la convocation : L'an deux mil vingt-trois,
16 mars 2023 Le vingt-trois mars
à vingt heures trente minutes,
Date d'affichage : Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la
16 mars 2023 loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Nombre de conseillers en exercice : 33 Etalent présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL, Joël CARON, Annette MARTIN

Quorum : 17

Absents excusés ayant donné procuration : Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Annick MACE à Philippe GRANDIN, Isabelle MOITEAUX à Marie-Françoise FROUEL

2023-31BIS

Absentes excusées : Véronique DELAUNAY, Nelly GREUSARD

Monsieur Michel PETIT a été désigné comme secrétaire de séance

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Monsieur le Président donne la parole à madame Caroline BARDIN-GIRARD pour donner lecture des chapitres du budget principal de la Communauté de Communes du Val d'Orne, pour l'exercice 2023. Cette dernière signale qu'il y a lieu de se prononcer sur la fongibilité des dépenses entre chapitres, à l'exclusion des budgets annexes Assainissement et Photovoltaïques non concernés par la M 57.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	603 448,00	002 EXCEDENT ANT.REPORTE	306 909,57
012 CHARGES DE PERSONNEL	820 000,00	013 ATTENUATION DE CHARGES	25 000,43
014 ATTENUATION DE PRODUITS	177 799,00	70 PRODUITS DE SERVICE	135 000,00
023 VIRT A LA SECTION D'INVEST.	37 284,00	73&731 IMPOTS ET TAXES	2 266 821,00
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS.	149 887,00	74 DOTATION, SUBVENTIONS	274 882,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	1 244 552,00	75 AUTRES PRODUITS GESTION	37 200,00
66 CHARGES FINANCIERES	12 843,00		
TOTAL SECTION	3 045 813,00	TOTAL SECTION	3 045 813,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2023

CHAP – INVESTISSEMENTS	PREVISIONS 2023
16 - EMPRUNTS ET DETTES	87 283,00
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	87 283,00
20&204&113 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	269 815,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	166 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	435 815,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	523 098,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2023

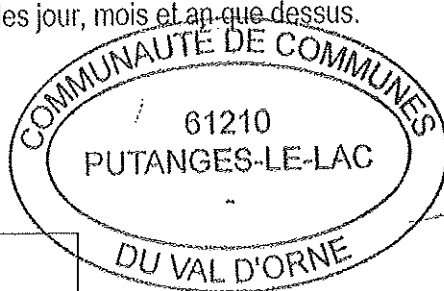
CHAP – INVESTISSEMENTS	PREVISIONS 2023
001 - EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	198 426,26
024 – PRODUIT DES CESSIONS	60 000,00
040 – TRANSFERT ENTRE SECTIONS	149 887,00
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	47 500,00
16 – EMPRUNTS ET DETTES	4 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	51 500,00
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	26 000,74
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	26 000,74
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	485 814,00
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	37 284,00
TOTAL DES RECETTES	523 098,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections,
- ✓ Vote le budget 2023 de la Communauté de Communes du Val d'Orne ainsi présenté au chapitre.

Cette délibération annule et remplace celle visée le 3 avril 2023 et portant le numéro 061-246100390-20230323-BP2023BPCDC-BF

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président,

(Signature)
Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,

(Signature)

Michel PETIT

Accusé de réception en préfecture
061-246100390-20230323-BP2023CDCRECTIF-BF
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 23 mars 2023

Date de la convocation :
16 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,
Le vingt-trois mars
à vingt heures trente minutes,

Date d'affichage :
16 mars 2023

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Nombre de conseillers
en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, , Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL, Joël CARON, Annette MARTIN

Nombre de conseillers
Présents : 28

Quorum : 17

Absents excusés ayant donné procuration : Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Annick MACE à Philippe GRANDIN, Isabelle MOITEAUX à Marie-Françoise FROUEL

2023-32

Absentes excusées : Véronique DELAUNAY, Nelly GREUSARD

Monsieur Michel PETIT a été désigné comme secrétaire de séance

VOTE DES SUBVENTIONS 2023

Monsieur le Président donne la parole à madame Alix DAUGER, Présidente de la commission des finances, pour proposer l'individualisation des subventions suivantes :

Organismes	Budget 2023
Agent Comptable du Collège (voyages)	700
Agent Comptable du Collège (canoë)	1000
UNSS Association Sportive de Putanges	700
Association Foyer du Collège (jardin pédagogique)	200
APE Ecole de Bazoches	800
APE Ecole de Putanges	800
APE Ecole de Ste-Honorine la Guillaume	800
APE Ecole Sainte-Thérèse de Putanges	800
APE Ecole Saint Louis de Briouze	250
Ecole de musique du Pays de Briouze	2361
Septembre Musical à Giel Courteilles	2000
TOTAL	10411

Subventions SPORTS

USP Omnisports	200
USP de Putanges Section Handball	3300
USP de Putanges Section Tennis	1350
USP Nautique	2550
USP Tennis de Table	100
USP Judo	1350
Club de foot de Putanges	2700
Club de foot de Briouze	2000
Club Tennis de Table de Faverolles	100
Activ'Orne	1500
TOTAL	15150

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Vote l'ensemble des subventions tel qu'énoncé ci-dessus pour l'année 2023 pour un montant total de 25 561 € au compte 65748.
- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président,

Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,

Michel PETIT

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 23 mars 2023

Date de la convocation :
16 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,
Le vingt-trois mars
à vingt heures trente minutes,
Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :
16 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL, Joël CARON, Annette MARTIN

Nombre de conseillers Présents : 28

Quorum : 17

Absents excusés ayant donné procuration : Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Annick MACE à Philippe GRANDIN, Isabelle MOITEAUX à Marie-Françoise FROUEL

2023-33

Absentes excusées : Véronique DELAUNAY, Nelly GREUSARD

Monsieur Michel PETIT a été désigné comme secrétaire de séance

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET ANNEXE SPANC COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Monsieur le Président donne la parole à madame Caroline BARDIN-GIRARD pour donner lecture des chapitres du budget annexe du SPANC de la Communauté de Communes du Val d'Orne, pour l'exercice 2023.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	56 460,00	002 EXCEDENT ANT.REPORTE	34 776,11
012 CHARGES DE PERSONNEL	15 000,00	70 VENTE DE PRODUITS	47 000,89
65 CHARGES DE GESTIONS	1 000,00	74 SUBVENTION D'EXPLOITATION	0,00
66 CHARGES FINANCIERES	0,00	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION	0,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 317,00		
TOTAL SECTION	81 777,00	TOTAL SECTION	81 777,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14 712,57	001 EXCEDENT REPORTE	110 162,57
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
45811 OPERATION COMPTE TIERS	281 450,00	45811 OPERATION COMPTE TIERS	186 000,00
TOTAL SECTION	296 162,57	TOTAL SECTION	296 162,57

Considérant que le salaire de l'agent effectuant les tâches administratives sur le budget SPANC est supporté par le Budget Principal de la CDC du Val d'Orne, il convient de faire les écritures comme suit sur les deux budgets :

Budget SPANC (dépenses) : Article 621 : 15 000 € (Service administratif)

Budget Principal CDC (recettes) : Article 70841 : 15 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Vote le budget annexe SPANC 2023 de la Communauté de Communes du Val d'Orne ainsi présenté au chapitre.
- ✓ Décide d'inscrire ces sommes aux budgets 2023.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président,

Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,

Michel PETIT

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 23 mars 2023

Date de la convocation :
16 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le vingt-trois mars

à vingt heures trente minutes,

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :
16 mars 2023

Nombre de conseillers
en exercice : 33

Étaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Kalia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL, Joël CARON, Annette MARTIN

Nombre de conseillers
Présents : 28

Quorum : 17

Absents excusés ayant donné procuration : Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Annick MACE à Philippe GRANDIN, Isabelle MOITEAUX à Marie-Françoise FROUEL

2023-34

Absentes excusées : Véronique DELAUNAY, Nelly GREUSARD

Monsieur Michel PETIT a été désigné comme secrétaire de séance

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET ANNEXE PSLA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Monsieur le Président donne la parole à madame Caroline BARDIN-GIRARD pour donner lecture des chapitres du budget annexe PSLA de la Communauté de Communes du Val d'Orne, pour l'exercice 2023.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	57 722,00	002 EXCEDENT ANT.REPORTE	0,00
023 VIRT A LA SECTION INVEST	0,00	042 TRANSFERT ENTRE SECTIONS	50 746,00
042 TRANSFERT ENTRE SECTIONS	59 285,00	74 SUBVENTION D'EXPLOITATION	0,00
66 CHARGES FINANCIERES	6 239,00	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION	72 500,00
TOTAL SECTION	123 246,00	TOTAL SECTION	123 246,00

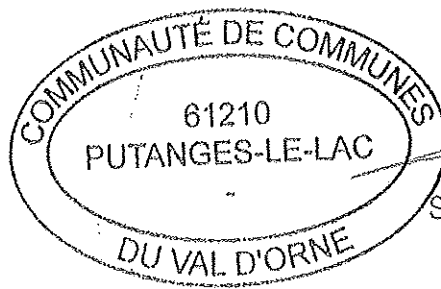
INVESTISSEMENT


DEPENSES		RECETTES	
001 DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	162 243,19	021 VIREMENT SECT FONCTIONNEMENT	0,00
040 TRANSFERT ENTRE SECTIONS	50 746,00	040 TRANSFERT ENTRE SECTIONS	59 285,00
16 EMPRUNTS ET DETTES	36 151,81	10 DOTATIONS FONDS DIVERS	75 487,65
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 000,00	16 EMPRUNTS DETTES	119 368,35
TOTAL SECTION	254 141,00	TOTAL SECTION	254 141,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections,
- ✓ Vote le budget annexe PSLA 2023 de la Communauté de Communes du Val d'Orne ainsi présenté au chapitre.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président,

Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,

Michel PETIT

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 23 mars 2023

Date de la convocation :
16 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,
Le vingt-trois mars
à vingt heures trente minutes,

Date d'affichage :
16 mars 2023

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Nombre de conseillers
en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Kafia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL, Joël CARON, Annette MARTIN

Nombre de conseillers
Présents : 28

Quorum : 17

Absents excusés ayant donné procuration : Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Annick MACE à Philippe GRANDIN, Isabelle MOITEAUX à Marie-Françoise FROUEL

2023-35

Absentes excusées : Véronique DELAUNAY, Nelly GREUSARD

Monsieur Michel PETIT a été désigné comme secrétaire de séance

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAIQUE COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU VAL D'ORNE

Monsieur le Président donne la parole à madame Caroline BARDIN-GIRARD pour donner lecture des chapitres du budget annexe Photovoltaïque de la Communauté de Communes du Val d'Orne, pour l'exercice 2023.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 500,00	002 EXCEDENT ANT.REPORTE	9 570,11
023 VIRT A LA SECTION INVEST	207,00		
042 TRANSFERT ENTRE SECTIONS OPERATIONS D'ORDRE	1 968,00	70 VENTE DE PRODUITS	3 525,89
65 CHARGES DE GESTIONS	0,00	042 TRANSFERT ENTRE SECTIONS OPERATIONS D'ORDRE	375,00
66 CHARGES FINANCIERES	339,00		0,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 457,00		
TOTAL SECTION	13 471,00	TOTAL SECTION	13 471,00

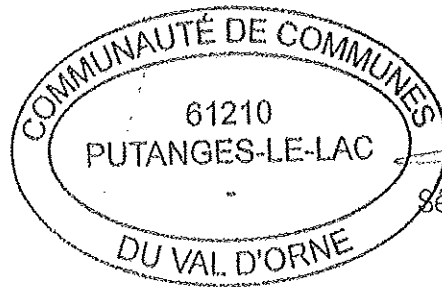
INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
001 DEFICIT REPORTE	207,00	021 VIREMENT SECT FONCTIONNEMENT	207,00
040 TRANSFERT ENTRE SECTIONS OPERATIONS D'ORDRE	375,00	040 TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 968,00
16 EMPRUNTS ET DETTES	1 800,00	10 DOTATIONS FONDS DIVERS	207,00
TOTAL SECTION	2 382,00	TOTAL SECTION	2 382,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Vote le budget annexe Photovoltaïque 2023 de la Communauté de Communes du Val d'Orne ainsi présenté au chapitre.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président,

[Signature]
Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,

[Signature]
Michel PETIT

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 23 mars 2023

Date de la convocation :
16 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,
Le vingt-trois mars
à vingt heures trente minutes,

Date d'affichage :
16 mars 2023

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Nombre de conseillers
en exercice : 33

Étaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL, Joël CARON, Annette MARTIN

Nombre de conseillers
Présents : 28

Quorum : 17

Absents excusés ayant donné procuration : Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Annick MACE à Philippe GRANDIN, Isabelle MOITEAUX à Marie-Françoise FROUEL

2023-36

Absentes excusées : Véronique DELAUNAY, Nelly GREUSARD

Monsieur Michel PETIT a été désigné comme secrétaire de séance

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET ANNEXE ZAE FROMENTEL COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU VAL D'ORNE

Monsieur le Président donne la parole à madame Caroline BARDIN-GIRARD pour donner lecture des chapitres du budget annexe ZAE Fromentel de la Communauté de Communes du Val d'Orne, pour l'exercice 2023.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 000,00		
042 TRANSFERT ENTRE SECTIONS	80 132,07	042 TRANSFERT ENTRE SECTIONS	82 132,07
TOTAL SECTION	82 132,07	TOTAL SECTION	82 132,07

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
001 DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	80 132,07	040 TRANSFERT ENTRE SECTIONS	80 132,07
040 TRANSFERT ENTRE SECTIONS	80 132,07	16 EMPRUNTS DETTES	80 132,07
TOTAL SECTION	162 264,14	TOTAL SECTION	162 264,14

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections,
- ✓ Vote le budget annexe ZAE Fromentel 2023 de la Communauté de Communes du Val d'Orne ainsi présenté au chapitre.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Le Secrétaire,



Sébastien LEROUX

Michel PETIT

Département

de l'Orne

Arrondissement
d'Argentan

Date de la convocation :
16 mars 2023

Date d'affichage :
16 mars 2023

Nombre de conseillers
en exercice : 33

Nombre de conseillers
Présents : 28

Quorum : 17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Séance du 23 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,
Le vingt-trois mars
à vingt heures trente minutes,
Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Kafia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, , Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL, Joël CARON, Annette MARTIN

Absents excusés ayant donné procuration : Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Annick MACE à Philippe GRANDIN, Isabelle MOITEAUX à Marie-Françoise FROUEL

Absentes excusées : Véronique DELAUNAY, Nelly GREUSARD

Monsieur Michel PETIT a été désigné comme secrétaire de séance

2023-37

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET ANNEXE ZA LES COURTILS COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Monsieur le Président donne la parole à madame Caroline BARDIN-GIRARD pour donner lecture des chapitres du budget annexe ZA Les Courtils de la Communauté de Communes du Val d'Orne, pour l'exercice 2023.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	657 066,00	70 PRODUITS DES SERVICES	657 066,00
TOTAL SECTION	657 066,00	TOTAL SECTION	657 066,00

INVESTISSEMENT

NEANT

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections,
- ✓ Vote le budget annexe ZA Les Courtils 2023 de la Communauté de Communes du Val d'Orne ainsi présenté au chapitre.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président,

Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,

Michel PETIT

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 23 mars 2023

Date de la convocation :
16 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le vingt-trois mars

à vingt heures trente minutes,

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :
16 mars 2023

Nombre de conseillers
en exercice : 33

Étaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, , Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRÈRE, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL, Joël CARON, Annette MARTIN

Nombre de conseillers
Présents : 28

Quorum : 17

Absents excusés ayant donné procuration : Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Annick MACE à Philippe GRANDIN, Isabelle MOITEAUX à Marie-Françoise FROUEL

2023-38

Absentes excusées : Véronique DELAUNAY, Nelly GREUSARD

Monsieur Michel PETIT a été désigné comme secrétaire de séance

Délibération relative à la durée des amortissements pour les immobilisations réalisées par la collectivité

Monsieur Leroux donne la parole à Madame Alix Dauger, Présidente de la commission finances et personnel.

Madame Dauger indique aux membres que l'amortissement est une technique comptable qui permet, chaque année, de constater la dépréciation d'un bien et de dégager des ressources destinées à le renouveler. Cet amoindrissement de la valeur d'un élément d'actif résulte de l'usage, du temps, du changement de technique ou de toute autre cause. C'est un élément de sincérité du budget et une dépense obligatoire à inscrire dès le budget primitif.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles sont fixées pour chaque bien ou chaque catégorie de biens par l'assemblée délibérante, qui peut se référer à un barème fixé par arrêté du ministre chargé des collectivités locales et du ministre chargé du budget, à l'exception toutefois de certaines immobilisations pour lesquelles la durée est fixée par le Code Général des Collectivités Locales (art. D6363-1 CGCT).

Elle poursuit en expliquant que lors de la construction du Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire, l'immeuble n'avait pas fait l'objet d'un amortissement comptable.

La présente délibération a pour objet d'adopter, pour l'ensemble des budgets de la Communauté de communes la durée d'amortissement appliquée pour les biens immobiliers.

Objet :	Durée réglementaire :	Durée proposée :
Biens immobiliers	30 ans maximum	30 ans

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce point.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Adopte la durée d'amortissement proposée,
- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Accusé de réception en préfecture
061-246100390-20230323-2023-38-DE
Date de télétransmission : 03/04/2023
Date de réception préfecture : 03/04/2023



Pour extrait conforme,
Le Président,

Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,

Michel PETIT

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 23 mars 2023

Date de la convocation :
16 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le vingt-trois mars

à vingt heures trente minutes,

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :
16 mars 2023

Nombre de conseillers
en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL, Joël CARON, Annette MARTIN

Nombre de conseillers
Présents : 28

Quorum : 17

Absents excusés ayant donné procuration : Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Annick MACE à Philippe GRANDIN, Isabelle MOITEAUX à Marie-Françoise FROUEL

2023-39

Absentes excusées : Véronique DELAUNAY, Nelly GREUSARD

Monsieur Michel PETIT a été désigné comme secrétaire de séance

Convention de mise à disposition d'un agent dans le cadre de la mutualisation des services,

Monsieur Leroux donne la parole à Madame Alix Dauger, Présidente de la commission Finances et Personnel.

Madame Dauger rappelle que la commune de Putanges-le-Lac avait recruté le 1^{er} mars 2022 un responsable des services techniques, dont la mission consiste à encadrer également les deux agents techniques de la CDC. Par délibération du Conseil municipal de Putanges-le-Lac en date 29 mars 2022, cette dernière a décidé la mise à disposition du responsable des services techniques de la commune de Putanges-le-Lac, au profit de la CDC du Val d'Orne, à hauteur de 10% de son temps de travail.

Par délibération du Conseil communautaire de la CDC du Val d'Orne en date du 7 avril 2022 la mise à disposition du responsable des services techniques de la commune de Putanges-le-Lac a été adoptée.

La convention préparée permet ainsi le remboursement forfaitaire d'une partie de son traitement, chaque mois, afin de couvrir la charge salariale assumée seule par la commune.

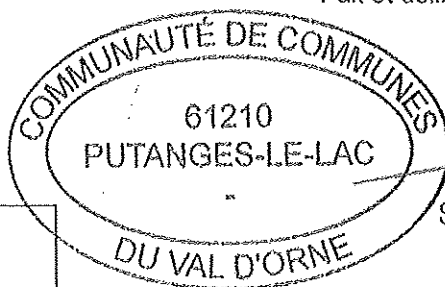
Après une année de mise en œuvre du service technique mutualisé, la commission finances et personnel vous propose d'augmenter cette quotité à 20%.

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce point.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Autorise monsieur le Président à signer un avenant à la convention de mise à disposition du responsable du service technique, au profit de la communauté de communes du Val d'Orne,
- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président,

Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,

Michel PETIT

Accusé de réception en préfecture
061-246100380-20230323-2023-39-DE
Date de télétransmission : 03/04/2023
Date de réception préfecture : 03/04/2023

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 23 mars 2023

Date de la convocation :
16 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,
Le vingt-trois mars
à vingt heures trente minutes,

Date d'affichage :
16 mars 2023

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Nombre de conseillers
en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL, Joël CARON, Annette MARTIN

Nombre de conseillers
Présents : 28

Quorum : 17

Absents excusés ayant donné procuration : Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Annick MACE à Philippe GRANDIN, Isabelle MOITEAUX à Marie-Françoise FROUEL

2023-40

Absentes excusées : Véronique DELAUNAY, Nelly GREUSARD

Monsieur Michel PETIT a été désigné comme secrétaire de séance

Création d'un poste d'Adjoint Territorial d'Animation Principal de 2^{ème} classe

Monsieur Leroux cède la parole à monsieur Régis Duchesne Président de la commission éducation jeunesse, afin de présenter ce rapport.

Monsieur Duchesne signale la volonté de la collectivité de reconnaître l'investissement de certains de ces agents en favorisant leur déroulé de carrière. En l'espèce, il s'agit d'un agent de la CDC qui assure la direction de l'accueil de loisirs.

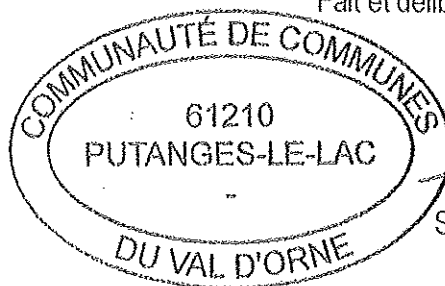
Il propose l'avancement au grade d'Adjoint Territorial d'Animation Principal de 2^{ème} classe.

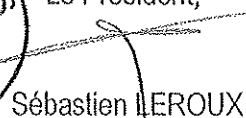
Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce point.

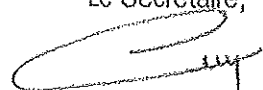
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité ou non des Membres présents et représentés :

- ✓ Décide de supprimer le poste d'Adjoint Territorial d'Animation de 30h/35e à compter du 1er avril 2023,
- ✓ Décide de créer un poste d'Adjoint Territorial d'Animation Principal de 2^{ème} classe de 30h/35e à compter du 1er avril 2023,
- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à signer tous les documents afférents.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président,

Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,

Michel PETIT

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 23 mars 2023

Date de la convocation :
16 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,
Le vingt-trois mars
à vingt heures trente minutes,

Date d'affichage :
16 mars 2023

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Nombre de conseillers
en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL, Joël CARON, Annette MARTIN

Nombre de conseillers
Présents : 28

Quorum : 17

Absents excusés ayant donné procuration : Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Annick MACE à Philippe GRANDIN, Isabelle MOITEAUX à Marie-Françoise FROUEL

2023-41

Absentes excusées : Véronique DELAUNAY, Nelly GREUSARD

Monsieur Michel PETIT a été désigné comme secrétaire de séance

Délibération relative au coût des frais de scolarité par enfant

Monsieur Leroux donne la parole à monsieur Régis Duchesne, Président de la commission éducation jeunesse, afin de présenter ce rapport.

Monsieur Duchesne explique que le plus souvent, les communes de résidence des enfants extérieurs à la CDC refusent de participer aux frais de scolarité, hors temps périscolaire (cantine et garderie).

Récemment, deux communes (Saint-Pierre-du-Bû et Les Isles Bardel) nous ont retourné le formulaire de demande de dérogation avec un avis favorable. Il s'agit donc de proposer une délibération établissant le montant des sommes à refacturer pour l'accueil de deux enfants au sein des établissements de Bazoches-au-Houlme et de Putanges-le-Lac.

Monsieur Duchesne complète en précisant que la somme sera calculée prorata temporis, selon les arrivées.

Le coût moyen, pour l'année scolaire 2022/23 s'établit à 517,06€, pour une année complète, pour un enfant du cycle élémentaire et 1 197,21€ pour un enfant en maternelle (la différence s'explique par la charge salariale des ATSEM). Pour information, le montant sera de 359,07€ pour Saint-Pierre-du-Bû et 330,34€ pour Les Isles Bardel.

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce point.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Décide de retenir pour l'année scolaire 2022/2023 les montants suivants, au titre des frais de scolarité, pour une année complète, 517,06€, pour un enfant du cycle élémentaire et 1 197,21€ pour un enfant en maternelle,
- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à signer tous les documents afférents.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président,

Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,

Michel PETIT

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 23 mars 2023

Date de la convocation :
16 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,
Le vingt-trois mars
à vingt heures trente minutes,

Date d'affichage :
16 mars 2023

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL, Joël CARON, Annette MARTIN

Nombre de conseillers Présents : 28

Quorum : 17

Absents excusés ayant donné procuration : Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Annick MACE à Philippe GRANDIN, Isabelle MOITEAUX à Marie-Françoise FROUEL

2023-42

Absentes excusées : Véronique DELAUNAY, Nelly GREUSARD

Monsieur Michel PETIT a été désigné comme secrétaire de séance

Mise en place du tarif de cantine à 1 €

Monsieur Leroux donne la parole à monsieur Régis Duchesne, Président de la commission éducation jeunesse.

Monsieur Duchesne rappelle que l'Etat soutient la mise en place de tarifications sociales dans les cantines scolaires, pour permettre aux enfants des familles les plus modestes (Quotient familial CAF inférieur ou égal à 1000€) de manger à la cantine pour 1 € maximum.

Une aide financière de l'état de 3€ par repas est accordée aux communes rurales qui instaurent une grille tarifaire progressive pour les cantines de leurs écoles primaires.

Il vous est proposé les tarifs suivants en fonction des quotients familiaux :

	TRANCHE QUOTIENT FAMILIAL	TARIF REPAS
Tranche n°1	QF < ou = 700 €	0,75€
Tranche n°2	QF de 701 à 1 000€	1,00€
Tranche n°3	QF > à 1001€	3,17€

L'Etat s'engage sur 3 ans au travers de la signature d'une convention avec la collectivité. Les établissements privés sous contrat peuvent être inclus dans ce dispositif.

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce point.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Décide d'entériner la tarification sociale ainsi définie à compter du 1^{er} mai 2023, pour les écoles de la communauté de communes du Val d'Orne,
- ✓ Sollicite de l'Etat une aide financière, auprès de l'Agence de services et de paiement,
- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

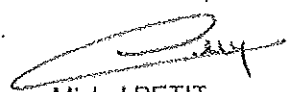
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président,


Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,


Michel PETIT

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 23 mars 2023

Date de la convocation :
16 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le vingt-trois mars

à vingt heures trente minutes,

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :
16 mars 2023

Nombre de conseillers
en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, , Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL, Joël CARON, Annette MARTIN

Nombre de conseillers
Présents : 28

Quorum : 17

Absents excusés ayant donné procuration : Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Annick MACE à Philippe GRANDIN, Isabelle MOITEAUX à Marie-Françoise FROUEL

2023-43

Absentes excusées : Véronique DELAUNAY, Nelly GREUSARD

Monsieur Michel PETIT a été désigné comme secrétaire de séance

Etude Stratorial

Monsieur Leroux donne la parole à Madame Alix Dauger, Présidente de la commission finances et personnel.

Madame Dauger rappelle qu'en 2021, une étude financière avait été commandée au même cabinet, dans le but d'analyser en détail la situation de la CDC et d'envisager des scénarii d'évolution.

Monsieur Karmous, en charge de l'étude, était venu en présenter les résultats, lors de la commission générale du 28 avril 2022.

Un devis pour la poursuite de l'étude avait été soumis et entériné par le Conseil communautaire le 23 juin 2022. Il est nécessaire de l'actualiser et de délibérer sur le nouveau montant.

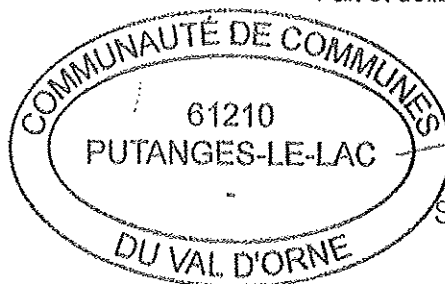
L'étude proposée s'élève à 5 000€ HT, soit 6 000€ TTC, pour 4 jours d'intervention et une réunion de restitution.

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce point.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Décide de poursuivre l'étude financière auprès du cabinet Stratorial,
- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,

Le Président,

Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,

Michel PETIT

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 23 mars 2023

Date de la convocation :
16 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,
Le vingt-trois mars
à vingt heures trente minutes,
Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :
16 mars 2023

Nombre de conseillers
en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Kalia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL, Joël CARON, Annette MARTIN

Nombre de conseillers
Présents : 28

Quorum : 17

Absents excusés ayant donné procuration : Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Annick MACE à Philippe GRANDIN, Isabelle MOITEAUX à Marie-Françoise FROUEL

2023-44

Absentes excusées : Véronique DELAUNAY, Nelly GREUSARD

Monsieur Michel PETIT a été désigné comme secrétaire de séance

Cession d'un véhicule hors d'usage et sortie d'inventaire

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Sylvain GAUDIN, membre du Bureau communautaire.

Monsieur Gaudin explique que l'état général du véhicule Renault dédié au SPANC ne permet pas de le remettre en état. Plusieurs devis ont été réalisés, auprès de trois garages et le coût des réparations dépasse largement la valeur résiduelle du véhicule.

Il souligne qu'au terme de l'article L. 2211-1 du code général de la propriété des personnes publiques, les biens qui ne font pas partie du domaine public font partie du domaine privé. Il en va ainsi des véhicules de la Communauté de communes qui, selon l'article L. 2112-1 du même code, ne présentent pas un intérêt public du point de vue de l'histoire, de l'art, de l'archéologie, de la science ou de la technique.

L'état de vétusté du véhicule sus-mentionné n'autorise plus son utilisation par les services de la collectivité. Dans ces conditions, il revient au conseil communautaire de prononcer sa mise à la réforme et d'autoriser le Président à faire procéder à sa cession en l'état.

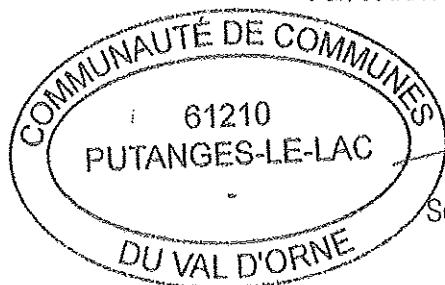
Marque du véhicule	Modèle	Numéro d'immatriculation du véhicule	Kilométrage
Renault	Kangoo	BZ-487-ZR	264 761

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce point.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Donne un avis favorable pour la vente en l'état du véhicule précité, mis hors service,
- ✓ Autorise le déclassement et la cession dudit bien,
- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président,


Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,


Michel PETIT